

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 25 AOÛT 2022

Liste des délibérations

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - POIROT Marie - GRANGE Christian - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

Étaient représentés : RIVAS Natacha (donne procuration à MARTIN Jean-Marie) - FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - CLAPPIER Pascal (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre)

Madame Marie-Pierre RAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

1. Délibération n° 22-08-086 : Règlement intérieur du Conseil municipal
→ *approuvée à l'unanimité*
2. Délibération n° 22-08-087 : Régime juridique des tarifs des remontées mécaniques
→ *approuvée à l'unanimité*
3. Délibération n° 22-08-088 : Délégation de service public du domaine skiable des remontées mécaniques et des équipements touristiques - Homologation des tarifs de la SEM Valloire pour l'hiver 2022/2023
→ *approuvée à l'unanimité*
4. Délibération n° 22-08-089 : Délégation de service public remontées mécaniques, domaine skiable et équipements touristiques : compte-rendu annuel au concédant 2020-2021
→ *approuvée à l'unanimité*
5. Délibération n° 22-08-090 : Programme de coupes de bois pour l'année 2023
→ *approuvée à l'unanimité*
6. Délibération n° 22-08-091 : Déclarations d'intention d'aliéner
→ *approuvée à l'unanimité*

Affichée et publiée le 30 août 2022.

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

